



Demande de divorce depuis l'etranger

Par **DEGUI_old**, le **19/08/2007 à 15:00**

Bonjour,

merci à vous de vous donner la peine de lire tout mon texte

je suis ressortissant Algérien, résident en France, mon conjoint est de nationalité française nous avant un enfant de 17 mois.

Suite à la maladie de ma défunte mère, nous avons décidé de partir en famille en Algérie en fin février. ça fait quelque temps ma femme me fait plus confiance, elle se doute de moi en pensant que j'ai une relation extraconjugale; je ne vous cache pas que je recevais des e-mails . sms. Appels très louches. Après avoir pirater mon mot de passe de mon email par ma femme, elle trouve ce qui certifie ses doutes bref (truc de tchatte rien de sérieux tout mes correspondants (es) habitent à des milliers de km de chez moi), elle me demande de rentrer en France je lui avait accordée ça en me disant peut être avec un peu de recul ça va s'arranger, hier le nuit du 17 Août, je rentre dans la chambre, tout chamboulé mes papiers et photos déchirés.Etc.

je descend au salon je l'es gifler puis elle reposte avec des coups de poings, insultes, coups de pieds. Automatiquement je me suis pas laissé faire. Mon père qui intervient en nous séparant elle va dans la cuisine, elle casse tout les carreaux et le micro-onde avec ses poignés qui finies en sang toute en portant le bébé avec un bras. Après 30 minutes j'ai appelé sans grand père pour la ramener chez lui car avec cette folie je ne pouvais la laisser a la maison elle été folle de rage. Ce matin le 18 août elle décide d'embarquer ses affaires et celles du petit. Demain le 19 août elle rentre en France. Une demande de divorce est inévitable de ça part et moi aussi.

je suis prêt a lui laisser la maison et les affaires avec (je suis locataire), je ne travail pas, donc

pas de salaire, elle aussi d'ailleurs.
Actuellement je suis en Algérie.

Mes questions:

1. que doit je faire pour une demande de divorce?
2. ma présence en France est elle préférable.
3. qu'est ce qu'il va devenir mon fils.

Veuillez m'éclaircir la procédure s'il vous plait.
Merci.